

#biendansmonbus

avec



MON TICKET
C'EST MON SMARTPHONE !

L'appli d'achat de

TICKETS &
ABONNEMENTS

du réseau TUL



1.

Je télécharge
l'appli TUL-M sur



2.

Je crée mon compte,
c'est facile et gratuit !



3.

Je choisis mon titre
de transport



4.

Je sélectionne mon ticket dans
la rubrique «Voyager» de TUL-M.
Dans le bus, je le valide en
flashant le QR code sur le sticker
M-TICKET.



TOUTES
LES INFOS :



PAYS DE LAON
Communauté d'Agglomération

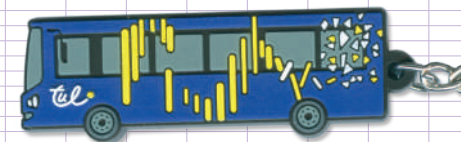
CTPL
GROUPE RATP

2024
2025

PASS'SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE À LA TERMINALE

Le Pass'scolaire c'est un aller / retour par jour entre ton domicile et ton établissement scolaire pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.



RENSEIGNEMENTS
TÉL. 03 23 79 07 59



Inscription sur
www.tul-laon.fr
rubrique pass'scolaire

CTPL
GROUPE RATP

Pays de Laon
Communauté d'Agglomération



LE PASS'SCOLAIRE EST VALABLE POUR TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE ET DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE RENOUELÉ AVANT CHAQUE NOUVELLE RENTRÉE.

POUR BÉNÉFICIER DE 2 VOYAGES GRATUITS PAR JOUR SCOLAIRE PRIS EN CHARGE PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON, JE DOIS :

- **Résider dans l'une des 38 communes de l'Agglomération du Pays de Laon :** Arrancy, Athies-sous-Laon, Aulnois-sous-Laon, Besny-et-Loizy, Bièvres, Bruyères-et-Montbérault, Bucy-les-Cerny, Cerny-en-Laonnois, Cerny-les-Bucy, Cessières-Suzy, Chambry, Chamouille, Chérêt, Chivy-les-Étouvelles, Clacy-et-Thierret, Colligis-Crandelain, Crépy, Eppes, Étouvelles, Festieux, Laon, Laniscourt, Laval-en-Laonnois, Lierval, Martigny-Courpierre, Molinchart, Mons-en-Laonnois, Montchâlons, Monthenault, Nouvion-le-Vineux, Orgeval, Parfondru, Presles-et-Thierny, Samoussy, Vaucelles-et-Beffecourt, Veslud, Vivaise, Vorges.
- **Fréquenter un établissement scolaire** de la maternelle à la terminale situé sur le territoire de l'Agglomération.

LA PROCÉDURE À SUIVRE

À partir du 4 juin 2024, faire une demande de prise en charge en ligne sur : www.tul-laon.fr rubrique **Pass'scolaire** de préférence avant le 30 juin 2024. Passée cette date, la C.A.P.L. ne sera pas en mesure d'assurer la délivrance du Pass'scolaire avant la rentrée de septembre 2024.

NB : Je devrai télécharger une photo récente et de bonne qualité.



Astuce
Un guide étape par étape est disponible dans le menu : «Pass'scolaire»

Pour ma première demande en ligne sur le site www.tul-laon.fr, je dois m'inscrire en créant un compte. Après la validation de mon inscription, un message de confirmation me sera adressé sur l'adresse e-mail que j'aurai saisie dans le formulaire numérique.

Le traitement de mon dossier sera géré par le service Transport Scolaire des TUL. Mon établissement scolaire

y participera également. Je recevrai par e-mail les informations relatives à l'instruction. Avec mon identifiant et mon mot de passe, je pourrai consulter les étapes de validation de mon dossier.

Si ce n'est pas ma première demande, je me connecte en renseignant mon identifiant et mon mot de passe pour renouveler mon Pass'scolaire.

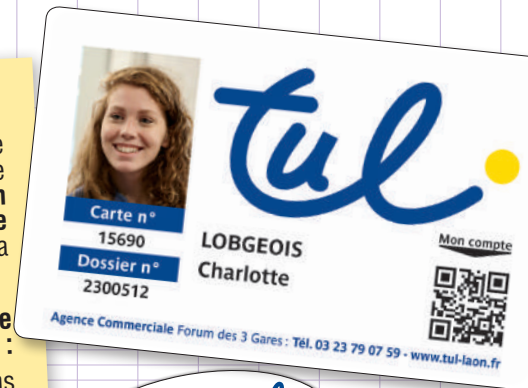
■ Si j'ai déjà une carte TUL :

Elle sera automatiquement rechargée de 2 voyages par jour scolaire utilisables sur le réseau **urbain TUL** ou le réseau **interurbain STDM** à compter du **lundi 2 septembre 2024** après instruction et acceptation de ma demande.

■ Si c'est ma première demande de carte de transport pour le réseau TUL ou STDM :

Ma carte sera éditée à partir des informations saisies sur le site après instruction et validation de ma demande. Elle me sera remise par mon établissement scolaire ou à l'agence TUL.

Je peux compléter les 2 voyages par jour scolaire utilisables sur le réseau TUL ou STDM avec un abonnement (**Mensuel Jeune** ou **Elit Jeune**) ou des titres de transport (**Unité** ou **10 voyages**).



Mensuel Jeune

elit Jeune

ATTENTION

Pour être en règle, je valide obligatoirement ma carte à chaque montée dans le bus TUL ou le car STDM.

Si j'ai oublié ma carte, j'achète un **titre de transport** au prix de 1,20€ dans le bus des TUL ou dans le car STDM au prix de 1,10€

Je conserve bien ma carte car en cas de perte, de vol ou de détérioration empêchant la validation, le coût du duplicata est de 10€. La demande du duplicata peut être faite soit à l'**agence commerciale TUL (règlement espèce, chèque ou CB)**, soit auprès de mon **établissement scolaire (règlement par chèque de 10€ à l'ordre de CTPL)**

Valide en plaçant ta carte devant le logo TUL.

